

Photo : courtoisie de Pavel Markiv

VILAVI

DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

30 ANS
d'engagement
et de réalisations

WWW.VILAVI.CA

1. Sommaire exécutif

Chers amis, collègues et partenaires,

C'est avec fierté que je présente le rapport annuel d'une année marquée par la pandémie et les nombreux aléas qui ont bouleversé notre organisme au fil des mois. L'environnement chaotique nous a obligé à déployer des dizaines de mesures d'adaptation dont l'inventaire pourrait occuper les vingt pages de ce rapport. Le nombre et la précision des activités menées pour protéger nos milieux de vie sont à mettre au crédit de nos équipes qui, malgré les inquiétudes que chacun vivait, ont su garder leur sang-froid et maintenir le focus sur la qualité des services et la sécurité des usagers.



Merci aux bénévoles de Project Northern Lights qui se sont mobilisés pour offrir gratuitement de l'équipement aux organismes communautaires!

La pandémie et ses conséquences ont mis en évidence la vulnérabilité de nos sociétés et les personnes les plus fragiles de nos communautés sont celles qui ont été les plus touchées. Ces conditions très particulières ont conduit à une demande soutenue pour nos services et nos programmes, et ce d'autant plus que nombre de structures ont réduit leur propre capacité d'accueil afin de répondre aux exigences en matière de distanciation physique et autres mesures de protection des personnes.

Pour continuer d'accueillir et d'accompagner nos bénéficiaires dans leurs différents projets, nos collaborateurs ont fait preuve d'une vaillance et d'une résilience exceptionnelles. Lors de la tempête qui a suivi l'incertitude du printemps, nos collègues ont exprimé leurs doutes et suggéré des aménagements qui ont été rapidement mis en oeuvre par les gestionnaires. Les usagers ont aussi fait des efforts d'adaptation importants, et ils doivent recevoir leur part de félicitations car, dans l'ensemble, chacun a su respecter les nouvelles pratiques, malgré des mises à jour souvent impromptues.

À toutes et tous, je vous remercie de votre engagement et de vos efforts. D'autres épreuves nous attendent et j'ai pleinement confiance dans notre capacité à les surmonter ensemble avec courage!

Plusieurs partenaires et donateurs ont maintenu et même intensifié leur soutien. Les différents paliers de gouvernement ont pris de nombreuses mesures qui ont permis de garder la tête hors de l'eau pour certains de nos services. Malheureusement notre unité de lits multifonctionnels n'a pas résisté à la pression engendrée par la COVID-19. En revanche, cette année a vu l'accélération de certains projets de logements sociaux, laquelle devrait aboutir à un impressionnant inventaire de 110 unités de logements dès 2021. Je vous invite à les découvrir dans le segment de Vilavi Québec.

Je réitère mes sincères remerciements à nos membres, nos collaborateurs et les nombreux partenaires de Vilavi qui nous honorent de leur confiance et de leur appui constant.

À bientôt et en tout temps sur facebook.com/vilavi.canada

Bruno Ferrari, Directeur général

1. Sommaire exécutif 2
2. Conseil d'administration 3
3. COVID-19 4
4. Vilavi Canada 5
   - Infrastructures 5
   - Impact 5
   - Accueil, Évaluation, Orientation (AEO) 6
   - Programme de traitement des dépendances 8
   - Traitements de substitution 9
   - ULM: Unité de lits multifonctionnels 9
   - Hébergement spécialisé: Unité Vilavi-TSA 10
   - Ressources humaines et organigramme 11
   - Bénévolat et engagement communautaire 12
   - Perspective internationale 14
5. Vilavi Québec 14
   - Logements sociaux avec support communautaire 14
   - Projets en développement 15
6. Perspectives 2021 16
   - Plan stratégique Vision 2026 17
   - Plan 2021 17
7. Dons et financement: des communautés solidaires! 17
8. Finances et administration 18
   - Vilavi Canada 18
   - Vilavi Québec 18
9. La Charte de Vilavi 19

2. Conseil d'administration

Gilles Beauregard	Président	Membre de la communauté Directeur d'organisme communautaire
Salina Kassam	Vice-présidente	Réseau communautaire Employée
Daniel Legault	Secrétaire	Membre de la communauté Bénévole d'affaires
Samuel Tremblay	Trésorier	Membre de la communauté Représentant des usagers
Virginie Saine-Loiselle	Administratrice	Membre de la communauté Bénévole, juriste
Angel Rodriguez	Administrateur	Réseau communautaire Employé
Carole Achour	Administratrice	Membre de la communauté Femme d'affaires
Simone Philpot	Administratrice	Membre de la communauté
Vacant	*Administrateur/trice*	*Membre de la communauté*

Vie démocratique : Au cours de l'année 2020, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Une assemblée générale annuelle ordinaire a rassemblé 23 participants. L'organisme compte 20 membres réguliers parmi lesquels on retrouve essentiellement des anciens usagers des services, des représentants de la communauté ainsi que des employés et anciens employés.

3. COVID-19

L'organisme s'est efforcé de répondre aux conditions changeantes liées à la pandémie. En collaboration avec les réseaux communautaire et public qui ont facilité l'accès aux informations et aux meilleures pratiques, Vilavi a implanté une trentaine de mesures d'aménagement visant à garantir la sécurité des usagers, des collaborateur·trice·s et de leurfamille.

Plusieurs programmes d'aide sont venus s'ajouter aux soutiens financiers liés aux opérations courantes de l'organisme, facilitant ainsi la mise en place de mesures aussi nombreuses que nécessaires. Vilavi remercie une fois de plus les entités qui l'ont soutenue de leurs financements, notamment: le Gouvernement du Canada, le ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, Centraide des Laurentides, Centraide du grand Montréal, la Croix rouge Canadienne, le bureau du député Pierre Fitzgibbon, le Pharmaprix Yvon Joly de Terrebonne et Ivanhoé Cambridge qui a maintenu son soutien malgré les défis énormes auxquels cette société doit elle-même faire face.



La pandémie a bousculé les opérations de Vilavi, dans un sens et dans l'autre. La pandémie a fragilisé de nombreuses personnes et engendré le développement de nouvelles unités de logement sociaux. Deux nouvelles maisons de chambres ont ainsi été acquises par l'organisme dans le cadre du programme Accès Logis de la Société d'Habitation du Québec, tandis que les démarches en vue de l'achat d'une troisième sont prévues à la fin de l'année, en réponse à l'*Initiative fédératle de création rapide de logements (ICRL)*.

Les efforts consentis par Vilavi pour garantir la sécurité de ses équipes face à la pandémie (au-delà des recommandations du ministère) ont mis à mal sa collaboration avec le CISSS de Lanaudière (offre de 5 lits multifonctionnels opérés dans une perspective d'offre d'hébergement en dépendance pour le secteur sud du CISSS de Lanaudière). Le contrat renouvelé en 2018 a été interrompu le 1er décembre 2020, de gré à gré, en raison d'une conception différente de la nécessité et des modalités d'application des mesures de protection.

Il faut souligner la participation des usagers dans la mise en œuvre de mesures de protection adaptées aux situation des différentes unités d'hébergement et de logement.

La COVID représente une menace particulièrement stressante, car fondée sur une inquiétude de tous les instants. Les mesures difficiles qui ont été adoptées ont eu un impact direct sur la vie quotidienne des usagers, comme la limitation des sorties et des visites.

Malgré tout, une solidarité remarquable s'est installée entre les usagers et les intervenantes et intervenants, aboutissant à un dialogue constructif et la mise en place de modalités équilibrées et efficaces.



La compréhension et la participation des résident du centre de traitement ont été un élément déterminant dans la protection de ce milieu de vie actif 24/7/365

4. Vilavi Canada

Vilavi Canada est un organisme sans but lucratif engagé auprès des personnes vulnérables depuis le 7 septembre 1989 (Numéro de charité: 123654188RR0001 - NEQ : 1140396640).

Vilavi Canada offre ses services aux hommes et aux femmes adultes aux prises avec des problèmes de consommation de drogues, d'alcool et de médicaments ainsi qu'à des jeunes et jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement.

L'objectif des programmes est d'aider les personnes à retrouver leur autonomie.

Les activités se déclinent comme suit : Un service Accueil, Évaluation, Orientation (AEO), une Ressource d'Hébergement en Dépendances (RHD), une Unité de Lits Multifonctionnels (jusqu'au 1er décembre 2020), une unité d'hébergement spécialisé Vilavi-TSA, une structure d'accueil de stagiaires nationaux et internationaux et une structure d'accueil de bénévoles.

VILAVI
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

a. Infrastructures

Adresse	1600 Côte de Terrebonne, Terrebonne (Québec) J6Y 1G8 - Tél.: 450-964-6566 Acquisition : 3 février 2006 mise en service novembre 2006
Structure	• Ressource d'Hébergement en dépendances (RHD) • Unité de lits multifonctionnels opérée en collaboration avec le CISSS de Lanaudière (fin de contrat 1er décembre 2020) • Entrepôt de stockage et gestion des dons de biens
Services	• Programme résidentiel en communauté thérapeutique pour adultes • Unité de lits multifonctionnels axés sur le soutien à la désintoxication
Capacité	• 38 places pour le programme résidentiel (26 hommes, 12 femmes), possibilité de 40 places. • 5 lits pour l'unité de lits multifonctionnels
Taux d'occupation	• Centre de traitement des dépendances : 81% - 168 admissions • Lits multifonctionnels : 38% - 79 admissions, séjour moyen de 6,7 jours
Équipe	1 directrice de centre, 1 intervenant responsable de la supervision clinique, 8 intervenant·e·s, 3 animateur·trice·s sociocommunautaires (2 de nuit), 1 adjointe administrative, 1 adjointe comptable, 1 cuisinier, 4 stagiaires. En externe: 1 infirmière, 1 pharmacien, 20 bénévoles

Adresse	1604 Côte de Terrebonne, Terrebonne (Québec) J6Y 1G8 - Tél.: 450-964-6566 Construction : 2015-2016 - Mise en service 1er février 2016
Structure	Ressource d'hébergement spécialisé pour jeunes et jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement.
Services	Offrir un milieu d'hébergement neutre et les services généraux et les services particuliers requis par la condition des bénéficiaires
Capacité	6 places
Taux d'occupation	100%
Équipe	1 coordonnateur, 1 coordonnatrice adjointe, 20 accompagnateurs temps plein et temps partiel. En temps partagé : 1 adjointe administrative, 1 adjointe comptable

b. Impact

L'organisme vise à contribuer à l'autonomie des personnes et des communautés. En cela, la communauté d'implantation est la MRC des Moulins dans le sud de Lanaudière et la communauté de déploiement a été identifiée comme le Grand Montréal. L'impact des projets est illustré dans le tableau suivant :

	Lanaudière	Montréal	Laval	Laurentides	Montérégie	Autres	Total
AEO	46	309	40	44	36	53	528
Traitement	15	100	39	36	39	422	651
ULM	79						79
Vilavi-TSA	6						6
Milieu de stage	10	7	2		1	2	22
Bénévoles	2	7	1		2	4	16
Total	**158**	**423**	**82**	**80**	**78**	**481**	**1302**

c. Accueil, Évaluation, Orientation (AEO)

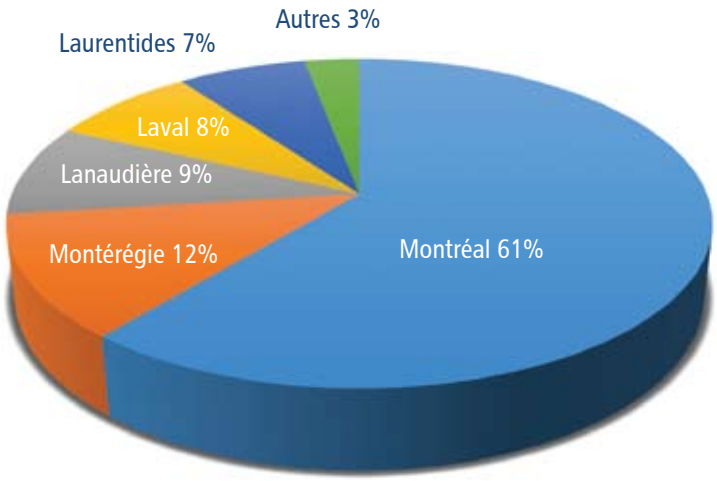
Le centre de traitement des dépendances de Terrebonne accueille essentiellement des résidents du grand Montréal; les usagers présentent généralement des problématiques concomitantes de dépendances et de santé physique ou mentale ainsi que des contraintes sociales et judiciaires. L'organisme veut mettre en évidence la communauté d'intérêts avec les autorités de la santé lanaudoise et montréalaise en continuant d'œuvrer prioritairement auprès de ces catégories d'usagers.

Nonobstant cette réalité, le programme phare de traitement des dépendances étant offert à Terrebonne, il reste difficile de faire reconnaitre l'impact de ces services auprès des institutions responsables des services en dépendance hors Lanaudière. Ce tableau illustre la contribution de Vilavi sur le territoire du grand Montréal en matière de de traitement des dépendances.

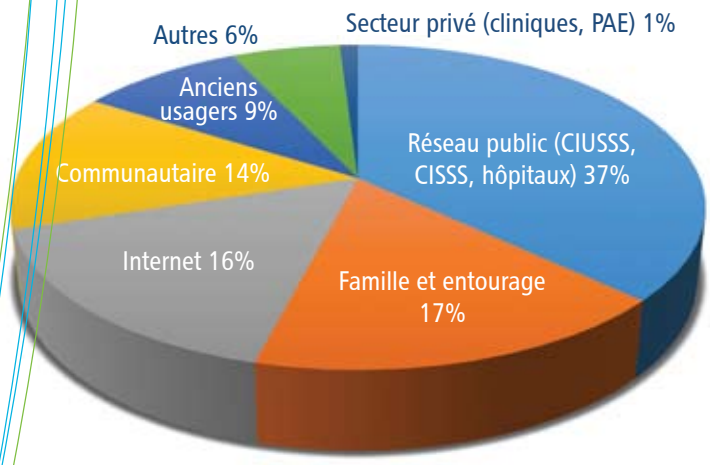
Chaque année l'organisme participe à de nombreuses rencontres de concertation visant à renforcer sa collaboration avec les institutions et les organismes impliqués dans la prévention et le traitement des dépendances ainsi qu'en réduction des méfaits. Ces activités permettent de mieux comprendre les enjeux des personnes faisant une demande et d'éviter, autant que possible, le phénomène des portes tournantes.

La présence de représentants de Vilavi dans plusieurs forums favorise la référence indiquée en lien avec les programmes offerts et leurs caractéristiques. Vilavi reçoit plus d'un millier de demandes d'information par année dont un bon nombre doivent être accompagnées adéquatement en tenant compte de la nature de la demande et des problématiques vécues par les personnes.

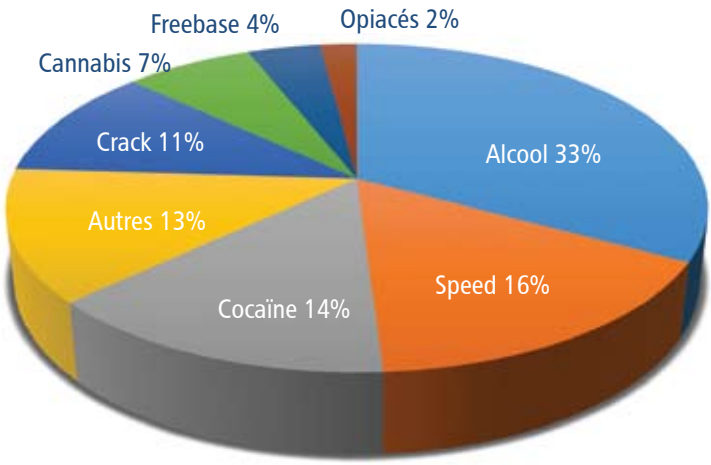
168 personnes admises en 2020



Provenance des références



Substance à l'origine de la demande

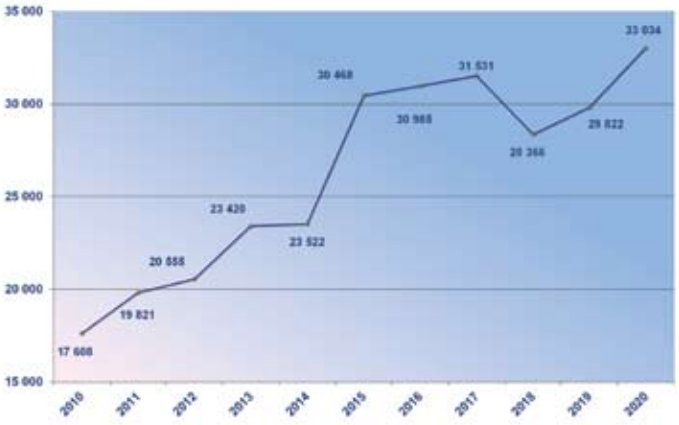


d. Approches et cadre commun des programmes

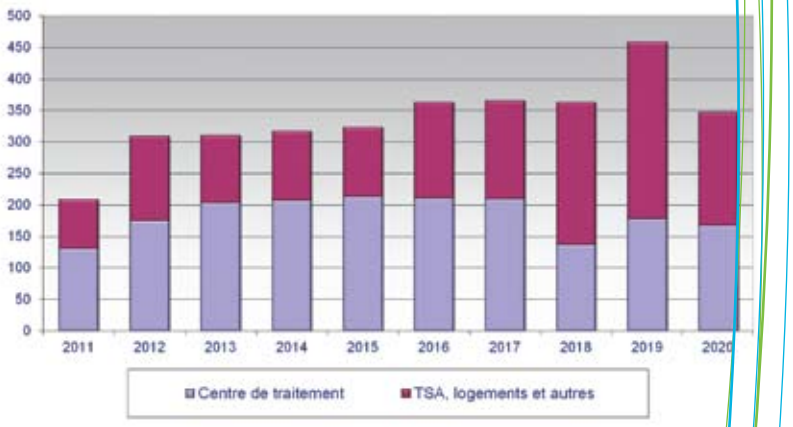
Vilavi utilise des approches reconnues (voir ci-dessous), animées par des intervenants qualifiés bénéficiant d'une formation continue. Ces interventions ont pour base commune la recherche et le maintien d'une "alliance thérapeutique", soit une relation de partenariat entre l'usager et l'intervenant, fondée sur des principes humanistes et vouée à l'accomplissement du projet personnel. Le programme de Vilavi s'inscrit dans une perspective *biopsychosociale*, c'est-à-dire qu'il prend en compte la personne dans sa globalité, avec ses atouts et ses difficultés, aux plans biologique, psychologique et social. L'objectif du programme est d'aider la personne à gagner en autonomie et donc à reprendre du pouvoir sur sa vie, en fonction du projet qui lui est propre: insertion sociale ou professionnelle, abstinence ou consommation contrôlée, projet de logement, etc.

A l'instar du modèle de réduction des méfaits, l'approche de Vilavi se veut humaniste, c'est-à-dire fondée sur les besoins et les aspirations des gens et pragmatique, donc fondée sur leurs aptitudes et leurs intérêts. Il s'agit d'une approche qui s'appuie sur le respect de la capacité des gens à améliorer leur qualité de vie, à acquérir une autonomie permettant notamment de faire des choix éclairés vis-à-vis de la consommation de drogues.

Nombre de nuitées



Nombre de personnes admises (tous services)



1. **Principales assises théoriques et pratiques** : Maxwell Jones : *La Communauté Thérapeutique* - John E. Heimler : *Qualité de vie, fonctionnement psychosocial* - William Glasser : *Besoins fondamentaux et objectifs de changement, la thérapie du réel* - James O. Prochaska : *Le processus de changement et la relation d'aide* - Stanton Peele: *La toxicomanie, une stratégie d'adaptation* - M.S.S.S. Québec : *La réduction des risques et dommages liés à l'usage de drogue(s)*.
2. **La thérapie cognitive comportementale** est utilisée dans les ateliers de groupe (comprendre les mécanismes déclencheurs de la consommation, apprendre à gérer les situations à risques, trouver des alternatives à la consommation, etc.), ou lors des rencontres de suivi personnalisé.
3. **L'approche de prévention de la rechute** est notamment mise en œuvre lors du suivi post-programme afin de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle et les stratégies d'évitement ou de gestion des situations à risque.
4. **La communauté thérapeutique** (CT) a pour but d'accompagner la personne dans son processus de changement à travers un réapprentissage de la vie sociale, avec ses règles et ses contraintes. La CT, composée des pairs, du personnel et de la communauté elle-même, représente le modèle d'une "famille" stable et structurante particulièrement propice à l'éviction des comportements antisociaux.
5. **L'entretien motivationnel** est utilisé à l'admission et en cours de programme, dans l'objectif d'aider la personne à résoudre son ambivalence éventuelle ("Poursuivre ou non le programme, dans quel but?"), identifier le changement souhaité et le mettre en œuvre.

Évaluation des services

Les résidents sont invités à compléter régulièrement un questionnaire d'évaluation des services. Une échelle de 1 (pas satisfait) à 4 (très satisfait) est proposée. L'item N/A (Non Applicable) permet de ne pas répondre à certaines questions: par exemple, on ne peut évaluer l'organisation des visites si on n'en a pas reçu.

Commentaires des usagers

« Très bon endroit pour changer. J'ai beaucoup aimé être ici, mon intervenante est vraiment nice mais je ne veux plus jamais revenir. Merci»

« Thank you very much to all the staff and employees; I really appreciate it… »

« Merci beaucoup à l'équipe. Ce fut court, mais j'en retire une expérience positive. »

« Pas assez d'intervenants sur le plancher le soir, on cherche toujours le staff ex: médicaments, fermeture de dossier dans le bureau… Deux intervenants de soir ce n'est pas suffisant.»

« Being here gave me my life back. It's been an amazing experience. My gratitude to all. Thank you so much.»

« Je suis satisfait de mon choix aussi de l'endroit où je me trouve. Très professionnel.

Dans l'ensemble, les notes sont stables par rapport à 2019 avec une moyenne générale de 3,49 pour 85 questionnaires validés.

	2019	2020	Écart
01 - L'accueil en phase de pré admission	3,70	**3,72**	*+1%*
02 - L'évaluation en phase de pré admission	3,73	**3,53**	*-5%*
03 - La rapidité de l'admission	3,58	**3,59**	*0%*
04 - L'accueil dans le centre par l'intervenant	3,69	**3,66**	*-1%*
05 - La phase d'accueil (10 premiers jours)	3,55	**3,36**	*-5%*
06 - Plans d'interventions réalisés et suivi	3,46	**3,38**	*-2%*
07 - Les intervenants	3,40	**3,49**	*+2%*
08 - L'intervenant assurant mon suivi	3,64	**3,58**	*-2%*
09 - Mon parcours clinique individuel	3,46	**3,41**	*-2%*
10 - Les règles de vie du centre	3,37	**3,31**	*-2%*
11 - Les ateliers de développement personnel	3,36	**3,29**	*-2%*
12 - Les réunions de groupe	3,31	**3,29**	*0%*
13 - Les activités de la vie communautaire	3,30	**3,28**	*-1%*
14 - Les activités quotidiennes (cuisine, etc.)	3,32	**3,37**	*+2%*
15 - La thérapie donnée dans votre langue	3,65	**3,55**	*-3%*
16 - Les installations (chambres, etc.)	3,71	**3,68**	*-1%*
17 - L'environnement du centre	3,69	**3,51**	*-5%*
18 - L'ambiance dans le groupe	3,42	**3,39**	*-1%*
19 - Les repas	3,24	**3,52**	*+9%*
20 - Les sorties	3,33	**3,33**	*0%*
21 - Les activités récréatives et sportives	3,18	**3,49**	*+10%*
22 - Le respect de vos droits	3,56	**3,67**	*+3%*
23 - Le respect de la confidentialité	3,66	**3,80**	*+4%*
24 - L'atteinte de vos objectifs	3,48	**3,50**	*+1%*
25 - La préparation à la réinsertion	3,31	**3,49**	*+5%*

Certificat de conformité du Centre de traitement des dépendances

Le centre de traitement des dépendances a obtenu et maintenu sa certification depuis 2002. Il est certifié par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière jusqu'en 2022. Les procédures de renouvellement ont été conduites par Agrément Canada en automne 2018 et le rapport établissait un taux de réponse de 96%. Les ajustements ont été déposés dans les délais prescrits et le renouvellement a été reçu en février 2019 pour une période de 3 ans.

Vilavi vise des objectifs d'excellence en intervention. Cette certification, devenue obligatoire en 2015, permet de confirmer que les efforts soutenus de l'organisme sont mesurables et aboutissent à de meilleurs services pour les usagers.

Vilavi mandate la personne responsable de la supervision clinique pour animer une procédure de vérification continue de l'ensemble des réponses que le centre apporte à chacun des articles du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance. Cette personne rend compte directement au directeur général.

Examen des insatisfactions

Vilavi invite les bénéficiaires de ses services à signifier leur insatisfaction grâce à une procédure qui permet un traitement transparent de celles-ci. La procédure est affichée dans les locaux à des endroits très visibles. La procédure prévoit que les insatisfactions soient adressées à la directrice de centre qui s'est engagée à garantir son objectivité et son impartialité.

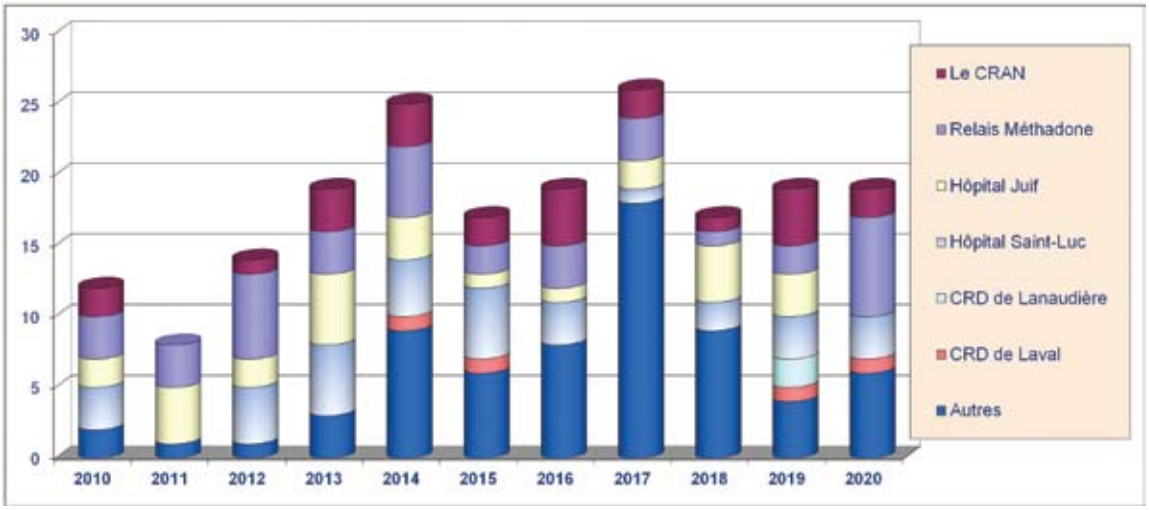
Les usager·ère·s désirant déposer une plainte sont dirigés vers le commissaire aux plaintes du Centre Intégré de Santé et Services Sociaux (CISSS) de la région.

En 2020, l'organisme à traité une (1) insatisfaction.

e. Traitements de substitution

Depuis 2005, Vilavi accueille les hommes et des femmes de 18 ans et plus en traitement de substitution qui cherchent à rompre avec leurs habitudes de consommation et à retrouver une maîtrise acceptable de leur vie. Pendant le séjour, les intervenants de Vilavi garantissent l'administration du traitement tel que prescrit par les médecins des organismes partenaires[1].

La décision d'accueillir les personnes en traitement de substitution s'est inspirée de demandes répétées du milieu. Vilavi a décidé de maintenir ces activités, devenant aujourd'hui une des rares ressources au Québec permettant l'accès à un traitement résidentiel dans ce contexte. La mise à jour des ententes est en cours.



1. Le CRAN (pour ses programmes réguliers et le programme Relais Méthadone), le programme méthadone de l'Hôpital Juif de Montréal, le CHUM, le programme méthadone des CRD de Lanaudière et de Laval et certains médecins de la communauté.

f. ULM: Unité de lits multifonctionnels

Dans le cadre d'un contrat signé en 2013 et renouvelé en 2018 avec le CISSSL dont l'entente a pris fin de gré à gré le 1er décembre 2020, Vilavi a animé une unité de cinq lits afin de répondre à différents besoins d'hébergement dans la région, notamment dans une perspective de réduction de la pression sur l'occupation des urgences hospitalières. L'ULM a accueilli dans un milieu sécuritaire et non hospitalier des personnes ayant développé des habitudes de consommation problématique. Ce cours séjour a permis aux personnes de se reposer, d'être rencontrées et orientées en fonction de leur situation particulière et de prendre le temps nécessaire à une décision éclairée pour la suite des choses.

Le contrat qui avait été renouvelé en 2018 a été interrompu en raison d'une conception différente des exigences et des modalités d'application des mesures de protection contre la pandémie de Covid-19.

Admissions et durée du séjour en ULM



g. Hébergement spécialisé : Unité Vilavi-TSA

Vilavi Canada gère des ressources d'hébergement destinées aux personnes aux prises avec des problématiques spécifiques. Cette expertise reconnue par les partenaires de l'organisme, a permis de bâtir et d'animer un centre d'hébergement adapté à l'accueil de six jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement. Depuis le 2016, les bénéficiaires du projet peuvent ainsi s'épanouir dans un contexte sécurisant et enrichissant. Le projet est mené dans le cadre d'une entente entre Vilavi et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) dans un modèle innovant de collaboration entre le réseau public et une entreprise d'économie sociale sans vocation lucrative.

Avec ce projet, Vilavi apporte une valeur ajoutée au modèle développé par des experts du réseau public. En effet, en soutien aux services spécialisés d'adaptation et de réadaptation dispensés par le CISSSL, l'unité Vilavi-TSA offre un milieu de vie incluant le gîte, le couvert, l'hébergement, les services généraux et les services particuliers favorisant l'observation systématique et l'application d'une programmation clinique. Pour ce faire, Vilavi déploie une équipe d'une vingtaine de collaborateurs chargées de garantir – 24h sur 24 et tous les jours de l'année – un milieu de vie adapté aux besoins et au mode de vie des usagers ainsi qu'une sécurité aux plan physique et social dans un bâtiment d'une superficie de 650 m2, construit sur mesure.

Une négociation s'est déroulée tout au long de l'année 2020 afin de renouveler le contrat pour une période de cinq années supplémentaires, de 2021 à 2026.

La négociation visait essentiellement à tirer le meilleur parti de l'expérience acquise afin d'assurer des conditions optimales en vue du développement des nouveaux objectifs cliniques et opérationnels de l'unité Vilavi-TSA.



h. Ressources Humaines & Organigramme

L'organisme entend offrir des conditions d'emploi de qualité alignées sur les pratiques du secteur. Toutefois, l'année 2020 a été marquée par de nombreux bouleversements. Des ajustements ont été apportés pour répondre aux changements brutaux liés aux conditions de travail, notamment en ce qui concerne la sécurité et les mesures de prévention.

Composition de l'équipe au 31 décembre 2020: ***48 employés***

Hommes	Femmes	Temps plein	Temps partiel	Contrat de service
23%	77%	29	18	1

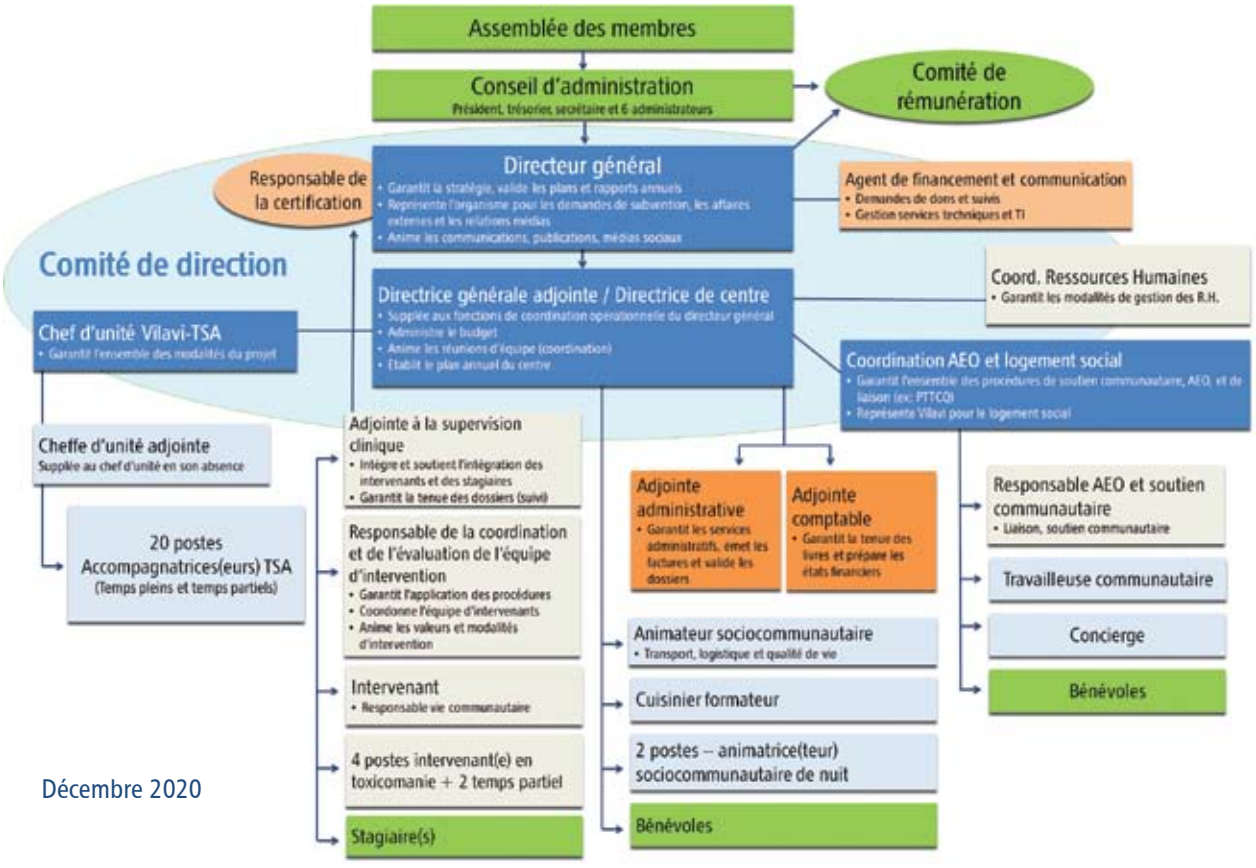
Formation: 1125 heures interne et 508 externe ont été investies dans la formation des employés pour un coût de 29.000$ environ. Les formations portaient sur des enjeux variés incluant: l'Estimation et la gestion du risque d'homicide (EGRH), le Secourisme en milieu de travail (RCR), l'Administration de la médication (Loi 90), la Prévention du suicide, l'Index de gravité d'une toxicomanie (IGT), Hygiène et salubrité, Gestion des comportements agressifs (ITCA) et Traitement des troubles liés à l'usage d'opioïdes. Il faut noter que la situation sanitaire a demandé un investissement spécifique et de nombreuses heures investies en concertation.

Milieu de stage: Vilavi offre des milieux de stage stimulants permettant aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle par le biais des pratiques cliniques mises en œuvre dans le centre de traitement des dépendances. Les étudiants participent aux interventions et sont en contact direct avec les bénéficiaires. Un cycle de formations et de réunions permet de consolider les aptitudes professionnelles.

Supervision et évaluation: Le stage est supervisé puis soumis à une évaluation. En tous temps l'opinion de l'étudiant est prise en considération et il participe activement aux décisions le concernant. En cours de stage, ces échanges permettent les ajustements nécessaires en fonction des aptitudes et des compétences acquises ou des difficultés rencontrées.

Limites: le stagiaire ne peut prendre aucune décision d'ordre clinique ni réaliser d'entretien individuel. En revanche, l'écoute et l'entraide sont recommandées.

16 stagiaires ont été accueillis en 2020 soit : 2 stagiaires en toxicomanie, 3 en médecine, 1 en travail social, 3 en technique en éducation spécialisée, 3 en technique d'intervention en délinquance, 3 en technique en travail social, ainsi que 2 étudiantes dans le cadre de stages internationaux.



Décembre 2020

i. Bénévolat & engagement communautaire

Vilavi souligne l'implication des bénévoles qui lui permettent d'envisager des projets autrement impossibles. Chaque année, notre organisme bénéficie de centaines d'heures de bénévolat qui apportent une aide inestimable, merci!!

Les activités suivantes sont réalisées grâce à leur collaboration: conservation et rénovation des installations, tri de dons de biens, ventes d'entrepôts, système informatique, organisation des fêtes de fin d'année, photos d'activités et des installations, soutien à la vie communautaire, secrétariat.

Heures de bénévolat dont l'organisme a bénéficié en 2020 : **674**

Bénévoles ayant donné de leur temps :
Bénévoles réguliers : **18**
Bénévoles ponctuels : **13**

Le bénévolat en action en 2020, visite des projets de logements sociaux et de nombreuses heures d'accompagnement sur les plateformes numériques…

Chaque année, de nombreux bénévoles ainsi que plusieurs résidents contribuent à améliorer les installations dans le cadre de formations internes et de travaux communautaires, pour le meilleur bénéfice des futur·e·s résident·e·s.

Vilavi maintient son statut d'organisme communautaire reconnu par la ville de Terrebonne et fier membre de la MRC Les Moulins.

Le 18 octobre 2019, l'organisme a reçu la confirmation de sa reconnaissance d'organisme communautaire par l'arrondissement Ville-Marie de la Ville de Montréal.



j. Perspective internationale

Togo: présentation d'un projet conjoint avec l'organisme AJEAH, *« Réduire les violences basées sur le genre au Togo (région des Plateaux) »*. Le projet analysé par *Affaires Mondiales Canada* a franchi la première étape de sélection mais n'a malheureusement pas été retenu en phase finale.

Honduras: collaboration avec un groupement de gens d'affaires du Grand Montréal originaire du Honduras pour l'envoi de biens d'urgence dans le cadre de la catastrophe liée au passage de deux ouragans dans la région de l'Amérique Centrale en novembre 2020.

Ville-Marie Montréal

Terrebonne
Une histoire de vie

MRC Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE

CLDEM Tourisme des Moulins
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

5. Vilavi Québec

Afin de contribuer à la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des personnes en situation d'itinérance épisodique ou chronique ou ayant de la difficulté à se loger dans le marché privé de la région de Montréal, Vilavi a développé une offre spécifique en matière de logement avec support communautaire.

En novembre 2007 une charte Québécoise a été créée afin de développer d'une manière plus spécifique cet aspect de son travail. Vilavi Québec a été incorporé le 11 janvier 2008 sous l'article de la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) (NEQ : 1164893662 - Numéro d'entreprise de l'ARC 818769093RR0001).

Vilavi Québec est une société sans but pécuniaire ou lucratif pour ses membres, créée dans un but de bienfaisance qui a comme objectifs :

- **Offrir en location des unités résidentielles** à des personnes à revenu faible et modeste, le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la loi sur les services de santé et les services sociaux;
- **Construire, acquérir et gérer des immeubles** sans intention de gains pécuniaires pour ses membres et ce, dans le but d'améliorer les conditions de logement des résidents démunis ayant terminé un cheminement thérapeutique et ayant besoin d'un lieu d'habitation avec soutien communautaire pour faciliter leur réinsertion;
- **Mettre en œuvre des actions et des programme** visant à contribuer à l'autonomie des personnes et au progrès social.

a. Logements sociaux avec support communautaire

Au 31 décembre 2020, Vilavi Québec administre **59 unités de logements sociaux** avec support communautaire au centre-ville de Montréal, **25 unités supplémentaires** sont en voie de construction pour une livraison prévue à l'été 2020 et **2 projets** sont à l'étude en collaboration avec la Ville de Montréal et la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

Pour réaliser ces projets, Vilavi fait aussi appel aux partenaires suivants : Atelier Habitation Montréal (Groupe de ressources techniques, OSBL, chargé de la conception), le Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal (Financement du support communautaire), l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (Organisme public, partenaire d'exploitation). Le partenariat naturel avec le réseau d'organismes communautaire permet de réaliser les activités de recrutement.

Dans la phase de réalisation, les locataires présents dans les immeubles se voient offrir une relocalisation temporaire afin de réaliser les travaux. À la livraison de l'immeuble, ils sont invités à revenir dans le projet qui, en plus d'offrir des unités rénovées et mises aux normes de la SHQ, leur permet d'accéder au Programme supplément au loyer qui leur garantit un loyer plafonné à 25% de leurs revenus.

Profil des résident·e·s

Sont admissibles les candidat·e·s qui ont présenté une demande de logement et répondent aux conditions suivantes :

- Être âgé·e d'au moins 18 ans, autonome et vivant seul·e;
- Être capable de gérer son budget, ses repas, faire son entretien ménager;
- Vivre de l'instabilité résidentielle et avoir de la difficulté à se loger sur le marché locatif;
- Être en accord avec les objectifs de l'organisme et collaborer dans la transmission des références;
- Avoir les revenus suffisants pour assumer le coût du loyer demandé;
- Démontrer son admissibilité aux subventions pour les ménages à faibles revenus;
- Avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au Canada.

Le 11 juin, un incendie a affecté notre immeuble du 1271-1275 St-André, à Montréal. Parti de l'immeuble voisin, l'incendie s'est propagé au nôtre; en quelques minutes les locataires ont été mis en sécurité, puis rapidement relogés avec l'aide de la Croix-Rouge, l'OMH et l'Hôtel M. L'immeuble, lourdement endommagé, est en reconstruction. Sa réouverture est prévue en juin 2021

	Saint-André (STA)	Aylwin (AYL)	Viger (VIG)
Adresse	1271-1275 rue Saint André, Montréal (QC) H2L 3T1	1524 rue Aylwin, Montréal (QC), H1W 3B9	901 Viger est, Montréal (QC), H2L 0J3
			
Construit en	1880 (estimation)	1920	2020
Arrondissement	Ville-Marie	Hochelaga-Maisonneuve	Ville-Marie
Téléphone	514-875-7013	514-903-7013	514-875-7013
Date d'aquisition	31 octobre 2008	5 décembre 2012	9 août 2019
Structure	Logement social avec support communautaire & services AEO Siège social.	Logement social avec support communautaire	Logement social avec support communautaire
Taux d'occupation	100%	95%	N/A
Rénovation	30 octobre 2008 au 30 mai 2009	1er mai 2013 au 31 octobre 2014	1er sept. 2019 au 15 mars 2021
Date de début	1er juin 2009	1er novembre 2014	1er novembre 2020
Référence SHQ	ACL-5304	ACL-5414	ACL-5515
Nombre d'unités	20	21	25
Description	20 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.	21 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.	25 studios dont 5 studios adaptés, équipés d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.
Travaux 2020	Sinistre majeur lié à un incendie sur l'immeuble voisin. Évacuation et relocalisation de 20 locataires. Protection de la structure. Démolition et traitement anti-moisissure. Négociation assurances. Début des travaux: automne 2020	Rénovation complète de trois chambres	Construction neuve livrée le 15 mars 2021

Objectif de l'ensemble des projets	• **Offrir des unités aménagées (lit, cuisinette) dans un milieu sain et fonctionnel** • **Assurer aux locataires des conditions de logement susceptibles d'améliorer leur sécurité, leur autonomie, leur stabilité résidentielle et favoriser leur insertion dans la société** • **Développer un sentiment d'appartenance et une intégration à la vie communautaire** • **fournir des services d'accompagnement et de support communautaire aux résidents visant la consolidation de leur stabilité résidentielle et leur insertion sociale** • **Sauvegarder des maisons de chambres dont la pérennité est fortement compromise**
Équipe	1 coordinatrice logement social, 3 intervenantes, 1 contrat d'entretien, 1 comité de sélection, bénévoles et stagiaires

	Lespérance (LES)	Montcalm (MON)	Mercure (MER)
Adresse	2190-2200 rue Lespérance, Montréal (QC) H2K 2N9	1269 rue Montcalm, Montréal (QC) H2L 3G6	1610 rue Saint-André, Montréal, (QC), H2L 0G2
			
Construit en	1925	1950	Date inconnue
Arrondissement	Ville-Marie	Ville-Marie	Ville-Marie
Téléphone	514-875-7013	514-903-7013	514-875-7013
Date d'aquisition	20 mai 2020	30 septembre 2020	En cours
Structure	Logement social avec support communautaire	Logement social avec support communautaire	Logement social avec support communautaire
Taux d'occupation	60%	100%	N/A
Rénovation	Prévue à l'automne 2021	Prévue à l'automne 2021	Prévue à l'été 2021
Date de début	31 mars 2022	1 octobre 2022	15 novembre 2021
Référence SHQ	ACL-5557	ACL-5558	ACL-5515
Nombre d'unités	18	16	9
Description	15 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.	12 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.	9 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires.
Travaux 2020	Nettoyage et désinfestation complète de l'immeuble lors de la prise de possession. Travaux minuers d'aménagement durant le processus de plans et devis	Nettoyage et désinfestation complète de l'immeuble lors de la prise de possession. Travaux minuers d'aménagement durant le processus de plans et devis	Études de réalisation (caractérisation, contamination, conception architecturale, structure électromécanique), négociation des engagements financiers

Accréditations de l'ensemble des projets	**Toutes les unités sont accréditées au Programme Supplément au loyer géré par l'Office Municipal d'Habitation. Les personnes à faible revenu peuvent bénéficier de cette aide qui plafonne leur contribution au loyer à 25% de leurs revenus**
Activités	• Accueil, évaluation, recrutement, admission de locataires • Renouvellement des baux • Interventions de soutien général, de soutien civique et activités sociales • Gestion du climat et gestion de crises • Gestion de risques assurés

b. Projets en développement

Vilavi prévoit la livraison du projet Viger le 15 mars 2021, date à laquelle l'organisme portera le développement de trois projets, soit 43 unités supplémentaires pour un total de 109 unités incluant deux immeubles qui seront soumis à une reconstruction dès l'automne et dont les locataires devront être relocalisés et accompagnés au cours de cette période.

Afin de favoriser ses activités de soutien communautaire et sa compréhension des enjeux locaux en lien avec sa mission, Vilavi est membre du RAPSIM (Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal) et du RSIQ (Réseau Solidarité Itinérance Québec), de la FOHM (Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal), du RIOCM (Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal), de la TOMS (Table des Organismes Communautaires Montréalais de lutte contre le Sida) et de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL).

Avec ces projets, l'organisme participe à la stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal.



Signature de l'acte d'achat de la Maison de chambres Montcalm

6. Perspectives 2021

Plan stratégique: Vision 2026

À l'issue du plan stratégique 2016-2020, le conseil d'administration prévoit de déployer une nouvelle vision pour guider les opérations à long terme. Toutefois la pandémie compliquant les activités résidentielles, la conception du plan Vision 2026 a été reportée.

Plan 2021

1. Maintenir un taux moyen d'occupation annuel des unités d'hébergement supérieur à 85% en conservant un taux élevé de satisfaction des usagers.
2. Améliorer le taux d'adhésion aux programmes.
3. Mener des activités de conservation des bâtiments en utilisant différentes ressources (subventions, bénévolat, stages, dons, travaux communautaires).

En collaboration avec le Centre Intégré de Service de Santé et Services Sociaux de Lanaudière :

Offrir 42 places d'hébergement en dépendance. Maintenir la certification du centre de Terrebonne. En collaboration avec l'AQCID, négocier les paramètres financiers du programme de financement des ressources d'hébergement en dépendances.

Animer une unité résidentielle avec accompagnement continu pour jeunes et jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement comprenant 6 unités de vie.

En collaboration avec les CIUSSS de Montréal :

- Intégrer le panel de services composant le calcul de performance du CIUSSS. Offrir de collaborer à équilibrer l'offre de traitements résidentiels et le requis de services. Surveiller la possibilité d'intégrer le service AEO hautement spécialisé de Vilavi.
- Contribuer à favoriser l'accès à des services intégrés et adaptés pour les personnes chez qui le traitement d'un trouble de l'usage d'opioïdes nécessite une médication.
- Avec la Ville de Montréal, la Société d'Habitation du Québec, l'office Municipal d'habitation de Montréal, le RAPSIM et le réseau communautaire de Montréal, animer 100 places de logements sociaux avec support communautaire et développer 10 nouvelles places pour contribuer à réduire la pauvreté et l'itinérance dans la métropole.

4. Implanter des mesures pour viser la position d'employeur de choix.
5. Consolider la structure d'accueil de stagiaires.
6. Établir des relations stables et durables avec les donateurs actuels de l'organisme (dons de biens et financiers) et développer le réseau de bailleurs de fonds.
7. Étudier des opportunités d'activités d'amplitude Internationale.

7. Dons et financement *Des communautés solidaires!*

De nombreuses personnes et entreprises soutiennent la mission sociale de Vilavi par des dons en argent, des subventions et des dons de biens. L'équipe et le conseil d'administration de l'organisme tiennent à les remercier chaleureusement de leur contribution.

Donateurs via la plateforme Canadon.org (soutien au développement et hommage Jean-Claude Groc) : Claude et Denise Arsenault, Daniel Legault, Salina Kassam et Bruno Ferrari, André Cloutier, Claudette Laliberté, le Collège des médecins du Québec.

Financement direct d'entreprises: Ivanhoé Cambridge, Pharmaprix Yvon Joly de Terrebonne, Pharmaprix (Life foundation), Fondation Jean-Paul Ouellet.

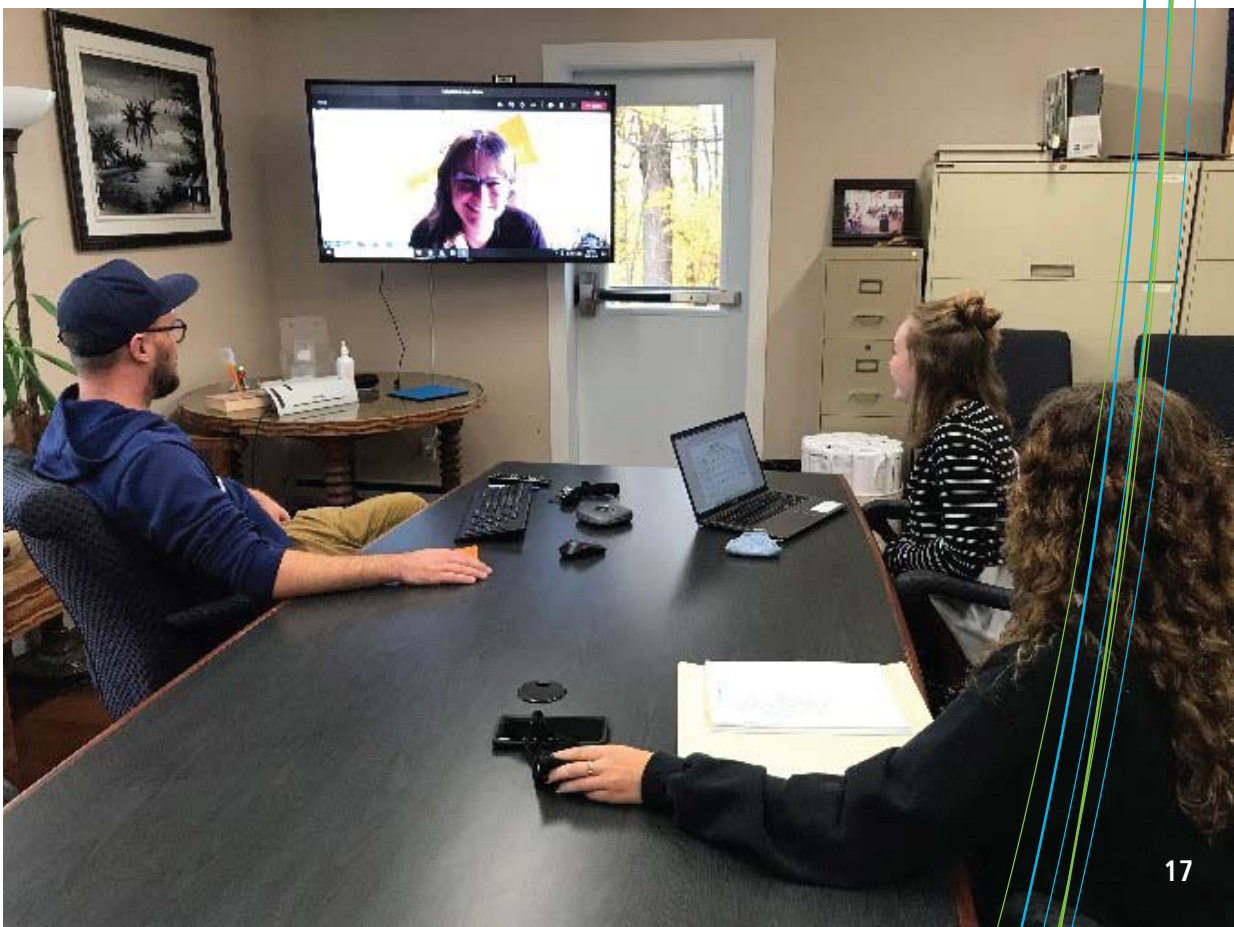
Dons de biens : Épicerie IGA de Terrebonne, Shure Sports (Karbon), Structube (Meubles modernes, accessoires, décoration), Poissonnerie La Mer, Centre d'hébergement La Hutte de Terrebonne, Ferme Vaillancourt, Les Serres Arundel, Nature source, V&X Creations Ltd., Eurostyle, Ango Mode Inc., FGL Sports Ltée., Les Produits de Maya, Sport Expert, Yellow, Buffalo Jeans Canada, Fondation Deux Dix, Oakley Sport, Aliments Roma, Rococo, Stealmann.

Subventions: Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Ville de Terrebonne, Ville de Montréal, CISSS de Lanaudière, CIUSSS-Centre-sud de Montréal, Centraide du Grand Montréal, Centraide des Laurentides, Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne.

Vilavi souligne la contribution de la société **Ivanhoé Cambridge,** créatrice d'espaces vivants qui répondent aux besoins et aux aspirations des utilisateurs. Ivanhoé Cambridge soutient la mise à niveau en continu des immeubles de logements sociaux de Vilavi selon un plan triennal qui facilite grandement la planification des travaux d'aménagement. Un grand merci de la part de l'équipe et de nos locataires !

Ivanhoé Cambridge

Salle de visioconférence équipée grâce au soutien financier de Centraide des Laurentides



8. Finances et administration

Les états financiers sont disponibles sur demande écrite à info@vilavi.ca

a) Vilavi Canada

L'année 2020 a été extrêmement perturbée par la COVID du point de vue du fonctionnement financier. Considérés comme services essentiels, les programmes de l'organisme ont été maintenus en tout temps, 24h/24. Si la fréquentation a été sujette à de fortes fluctuations, les résultats sont globalement stables malgré tout avec une variation des revenus et des dépenses de 2% et de 7% respectivement. Le résultat net est équilibré. La pression sur la main d'œuvre continue de générer un taux de roulement élevé et des coûts de formation inquiétants. Le programme de traitement des dépendances reste déficitaire car basé sur des paramètres financiers irréalistes qui devront être négociés.

Produits

Les revenus du programme de traitement ont diminué de 10% et l'entente relative à l'ULM a été interrompue avant son terme. Toutefois plusieurs subventions accordées à l'organisme pour compenser la pression sur les dépenses liées aux aménagements et aux achats d'équipements de protection individuels (EPI) ont été encaissés, évitant ainsi de générer un déficit dangereux pour le maintien des programmes.

Dons de biens : Vilavi reçoit chaque année des dons de biens (surplus, invendus, matériel non standard) qui permettent à l'organisme de réduire ses coûts d'opération et de transférer certains dons à d'autres organismes.

Ces dons sont comptabilisés et le tout est reflété dans les états financiers. Le montant est précisé dans les produits et la totalité est ventilée dans les charges soit en exploitation (utilisation d'équipements dans les installations) soit dans les rubriques de transfert aux bénéficiaires et à d'autres organismes.

Charges

Les charges ont fortement augmenté en raison notamment des dépenses exceptionnelles pour les aménagements liés aux mesures de protection des milieux de vie et des espaces de travail (entretien +72%) qui se sont ajoutées aux nombreux achats d'équipement et EPI. D'autres rubriques connaissent une forte hausse et notamment les salaires (+10%) et les assurances (+25%), dossier critique qui devient extrêmement préoccupant pour les organismes communautaires. Ces hausses ont toutefois été partiellement compensées par le contrôle des dépenses et la baisse de certaines rubriques, telles que l'énergie (-8%). Les résultats sont à l'équilibre.



Le Centre de traitement des dépendances de Terrebonne

b) Vilavi Québec

Produits

Les revenus sont stables et conformes aux prévisions. Les conventions d'exploitation signées avec la SHQ et l'Office Municipal d'habitation de Montréal sont respectées. Le CIUSSS du Centre sud de Montréal maintient le financement du soutien communautaire. Des revenus extraordinaires se sont ajoutés en lien avec la pandémie, ce qui a permis la mise en place de mesures adaptées telles que le renforcement des mesures d'hygiène. La perte de revenus liée au sinistre du 1273 St-André est compensée par l'ajout des revenus de deux nouveaux immeubles en cours de réalisation.

Charges

Les charges sont également stables et contrôlées avec des coûts d'exploitation représentatifs des activités habituelles comme le support communautaire et les travaux d'entretien préventif et de réparation. Des charges additionnelles extraordinaires se sont ajoutées en raison de la mise en œuvre de mesures d'hygiène spécifiques et la relocalisation des locataires affectés par le sinistre du 1273 St-André. Les fonds de réserve sont alimentés selon les conventions. Les charges s'établissent à 548.000$, correspondant aux prévisions. Le résultat net à l'équilibre.

7. La Charte de Vilavi

Vilavi veut inscrire son action dans une dynamique de l'excellence.
Sa charte est le reflet de cet engagement.

La mission : Vilavi a pour mission de mettre en œuvre des actions et des programmes visant à contribuer à l'autonomie des personnes et au progrès social.

La vision : Notre société doit relever de nombreux défis sociaux comme la pauvreté, le manque d'éducation, la violence ou les dépendances.

Vilavi fonde son action sur la conviction que chacun peut trouver en lui-même, avec l'aide adéquate, les ressources nécessaires à un développement personnel et à une intégration sociale réussis.

Les moyens : Toutes les actions de Vilavi sont entreprises dans le but d'accomplir sa mission. Vilavi réalise des programmes spécifiques pour s'adapter aux besoins des personnes qu'elle a pour mission d'aider. Cette adaptation des programmes de Vilavi est régulièrement évaluée.

L'environnement : Vilavi entend faire partie intégrante du réseau des organismes communautaires. Les pratiques de ce dernier lui permettent d'évaluer ses propres actions. Elle collabore avec toute personne ou tout organisme qui partage sa mission.

Le comportement : Tout bénéficiaire est libre d'accepter ou de refuser les services de Vilavi. De même, Vilavi est libre d'orienter un bénéficiaire vers d'autres services. Les collaborateur·trice·s de Vilavi doivent tous répondre à des règles qui ont pour dénominateur commun le respect de la personne. Ces règles sont précisées dans le code d'éthique et la charte des droits et responsabilités des bénéficiaires.

La transparence : Vilavi a inscrit dans ses statuts, valeurs et autres textes fondamentaux le principe de transparence pour mieux refléter la réalité de son fonctionnement interne et illustrer son objectif d'excellence. Dans cet esprit, les états financiers de l'organisme sont soumis à un contrôle externe

Remerciements spéciaux

Vilavi tient à remercier tous les donateurs qui, année après année, soutiennent financièrement l'organisme par des dons ponctuels ou récurrents. La vision de Vilavi porte sur une perspective de qualité qui exige de prêter une attention particulière à la qualité des infrastructures. Or, les cadres financiers disponibles ne permettent pas de soutenir une telle vision et seuls les dons permettent aujourd'hui d'offrir des lieux de vie qui expriment au mieux le sentiment d'être chez soi, notamment au plan des activités de support communautaire en logement social.

VILAVI

DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

1600 CÔTE DE TERREBONNE | TERREBONNE | QUÉBEC, J6Y 1G8

1273 ST-ANDRÉ | MONTRÉAL | QUÉBEC, H2L 3T1

W W W . V I L A V I . C A

Vilavi est membre de l'Association Québécoise des Centres d'intervention en Dépendances (AQCID), du Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM) et du Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ), de la MRC les Moulins, de la FOHM et de la FOH3L (Fédérations d'OSBL d'Habitation – Montréal et Lanaudière), de la Table de concertation du Faubourg St Laurent, de la Table Régionale de l'Économie Sociale de Lanaudière (TRESL), du Regroupement Intersectoriel des Organisme Communautaires de Montréal (RIOCM), de l'Association des Intervenants en Dépendances du Québec (AIDQ) et de la Table des Organismes Montréalais de lutte contre le SIDA (TOMS).